



Section Calvados

Compte-rendu - CTPD du 27/06/2011

Le Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) avait pour ordre du jour:

- Rapport d'activité de la DRFIP Calvados
- Plan Annuel de Prévention pour 2011
- Mise en place de la DISI Paris-Normandie
- L'accueil des professionnels de Caen-Délivrande
- Formation professionnelle: Bilan 2010-2011 et plan 2011-2012
- Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie du Beny Bocage
- Déploiement des organigrammes fonctionnels

Rapport d'activité 2010

Au regard du bilan présenté, nous avons pu constater que les chiffres du contrôle fiscal et plus particulièrement ceux du CSP sont en baisse ainsi que le nombre de conseils auprès des collectivités. A contrario, les demandes de remises gracieuses pour les impôts directs locaux explosent.

- Réponse de l'administration: La crise économique et financière est la cause de ces résultats.
- Pour l'Union : La crise a bon dos ! Les suppressions d'emplois et la législation fiscale favorisant les plus aisés doivent être prises en compte comme facteurs aggravants d'un contexte économique déjà difficile.

Plan Annuel de Prévention:

Le Document Unique sur l'Évaluation des Risques Professionnels a été présenté avant d'être remis pour avis au Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) du 30/06/2011.

Ce document est une avancée essentielle pour l'ensemble des agents de la DRFIP du Calvados. Grâce à la volonté et la pugnacité de l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires Calvados ce document existe. Dorénavant M. Francois Berges en qualité de chef des services a une obligation de résultats et non uniquement de moyens quant aux mesures de prévention des risques professionnels. On ne manquera pas de le lui rappeler si nécessaire. De plus, au cours de ce CTPD, l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires Calvados a réussi à faire inscrire, dans ce document, les suppressions d'emplois en tant que risque psycho-social majeur d'indice B (Sur une échelle de risque décroissante qui va de A à D) encouru par l'ensemble des agents de la DRFIP Calvados. **Nous sommes une des rares directions où ce risque est dorénavant recensé et acté. Cela n'aura pas été simple de le faire admettre à la Direction, mais on a réussi !**

Ce document sera porté à la connaissance de l'ensemble des agents de la Direction et sera révisé chaque année. Première révision prévue à l'automne 2011. **Chaque agent doit être consulté et doit participer à l'analyse de ses conditions de travail et des risques qui peuvent en découler.**

Accueil des Professionnels sur Caen Délivrando

Suite au CTPD du 19/04/2011 et à compter du 1/07/2011, l'accueil des professionnels sur Caen Délivrando sera fermé au public de 12H00 à 13H15.

Chaque SIE assurera l'accueil selon un planning établi par rapport aux charges de chaque service.

Comme acté lors du précédent CTPD du 19/04/2011, l'accueil de l'enregistrement sera fermé selon les mêmes modalités

L'Union a demandé que l'ordre des permanences soit revu pour qu'un service n'ait pas en charge l'accueil le mercredi pendant 3 années consécutives au regard de la rotation du planning prévue chaque année au 1/09.

L'Union, en accord avec les agents réunis en Heure Mensuelle d'Information le 17 juin a dénoncé le fait que nous soyons obligés d'abandonner un service rendu à l'utilisateur parce que les moyens mis à notre disposition ne nous permettent plus d'assurer la mission d'accueil.

Cette nouvelle organisation a été adoptée à l'unanimité

Mise en place de la DISI Paris-Normandie.

A compter du 1/09/2011, la Direction Inter Régionale des Services Informatique (DISI) Paris-Normandie sera créée avec pour siège administratif l'ex-CSI de Versailles (78).

Mme HERMAN – Directrice de cette DISI était invitée au présent CTPD pour nous présenter cette future direction.

Au 1/09/2011, 54 agents actuellement à la DRFIP Calvados, appartenant à la sphère informatique (Informaticiens et administratifs) seront transférés dans cette nouvelle direction soit 1 IP, 2 Receveurs Percepteurs, 12 A, 22 B, 17 C.

Mme HERMAN nous a indiqué :

- que les agents de la DISI Paris-Normandie en poste sur Caen seront gérés par le service RH basé à l'ex- CSI d'Orléans;
- Que les agents ex-CMIstes resteront sur le site de Caen-Gambetta
- qu'elle n'avait aucune information sur le devenir du service éditique tout en sachant qu'aucune décision ne serait prise avant le 31/12/2012;
- que des conventions de service entre la DISI Paris-Normandie et la DRFIP 14 seront signées à l'automne 2011 pour encadrer notamment l'assistance de proximité ou l'occupation des locaux (Pierre Heuze et Caen Gambetta).

Nous avons indiqué à Mme HERMAN, que l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires s'était mise en capacité de créer une section syndicale DISI Paris Normandie pour représenter l'ensemble des agents de cette future direction et pour être l'unique interlocuteur de la Direction à ce jour.

Formation professionnelle

Après la présentation faite par la Direction nous avons demandé à M. François BERGES d'intervenir auprès des chefs de service pour que les agents qui étaient volontaires pour intégrer l'équipe des formateurs locaux auprès de la Délégation ou auprès de l'Antenne du Centre d'Information et de Formation de Caen (ACIF) ne se voient notifier de manière systématique une fin de non-recevoir au seul motif des nécessités de service.

- En réponse, M François BERGES a reconnu l'excellence de la Formation Professionnelle de la DGFIP et particulièrement dans notre direction et nous a assuré qu'**une telle situation ne pouvait être tolérée**. Une note sera adressée dans ce sens et transmise à l'ensemble des chefs de service.

Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie du Beny-Bocage.

L'ensemble des agents étant favorable à ces modifications, les nouveaux horaires proposés ont été adoptés à l'unanimité.

Déploiement des Organigrammes Fonctionnels.

Les Organigrammes Fonctionnels, le nouveau « joujou » de la Direction Générale doivent être déployés dans chaque Direction. (voir la déclaration liminaire du l'Union).

Ainsi, il s'agit pour l'administration d'avoir le contrôle du travail des agents en définissant les activités pour ne rien laisser au hasard. Définir une place pour chacun, et chacun à sa place. C'est le sens de l'établissement des organigrammes fonctionnels. Et surtout ils serviront de support aux audits et contrôles internes.

Les agents vont être réunis par leur chef de service respectif pour une présentation de ce nouveau « joujou » (durée 1H30). Ensuite les agents seront « invités » à placer leur nom sur cet organigramme, sur les tâches qu'ils réalisent, voir les multiples tâches accomplies au cours de l'année. Leur collaboration est recherchée, pour ne pas dire leur assentiment. Nous estimons que ce nouveau « joujou » est un nouvel outil de flicage et pression sur les agents,

Nous pouvons également émettre les plus grandes craintes avec la mise en place à moyen terme voir à court terme de la Prime de Fonction et de Résultats (PFR) pour l'ensemble des agents. Ces organigrammes pourraient être utilisés pour pointer les objectifs non-atteints et justifier des baisses de rémunérations.

Un échange que nous pourrions résumer par ceci:

La Direction : *Qui fait quoi ?*

Pour l'Union: *Si le Qui n'a pas les moyens de faire le Quoi, c'est la faute à Qui?*

- Réponse de François Berges à nos interpellations, **(en indiquant que notre organisation a été la seule à intervenir sur ce sujet pourtant très grave pour le quotidien des agents):**
 - Le flicage est une entrée possible.
Mais pour la Direction, le message qui a été donné est que ces organigrammes fonctionnels :
 - doivent être vu comme une reconnaissance pour les agents;
 - doivent permettre à l'encadrement d'être un soutien technique pour les agents;
 - doivent permettre de sécuriser nos « *process* », nos organisations internes;
 - doivent permettre aux chefs de service de savoir quelles les tâches sont effectuées par les agents.
- Réponse de l'Union:
 - Les agents demandent que soient validées leurs qualifications par une reconnaissance financière conséquente en revalorisant l'indemnitaire des agents;
 - Si l'encadrement est occupé par la mise en place de ces organigrammes, il n'aura pas le temps d'être un soutien technique pour les agents
 - Si les organisations internes doivent être sécurisées ceci démontre de façon magistrale que toutes les réformes ont été faites de façon non-réfléchie
 - et enfin, il apparaît à l'écoute des propos de la Direction, que les chefs de service ne savent pas ou ne connaissent pas le travail ou les tâches des agents qui sont sous leurs responsabilités.

Ces organigrammes fonctionnels devront être mis en place normalement avant le 31/12/2011 mais « *cela semble déjà illusoire* ». Une première vague concernera l'ensemble des services de Direction plus 2 services infra-départementaux de chaque type : 2 Trésoreries, 2 CH, 2 CDIF (Report pour les 2 SIP et les 2 SIE en raison de la charge de

travail à cette époque de l'année) puis une deuxième vague pour l'ensemble des services restants.

Questions Diverses

La Direction nous a indiqué que lors du CTPD de rentrée (Septembre), 2 nouvelles organisations seront présentées :

- Fusion de la Trésorerie de Cambremer avec la Trésorerie de Dives sur Mer.
- Un seul et unique Pôle « enregistrement » départemental avec la suppression de l'antenne basée à Trouville. La constitution de ce pôle unique s'accompagnera du transfert des emplois de Trouville vers le SIE de Caen Nord en charge de ce nouveau pôle unique.

La Direction nous a également informé, ceci devant être entériné lors du CTPD de rentrée que :

- **les SIE auront en charge à compter du 9/09/2011 le remboursement des Crédits TVA via MEDOC. Cette nouvelle mission ne s'accompagnera pas de transferts d'emplois !!!!**
- **Les SIP à compter du 24/11/2011 auront en charge le remboursement de la PPE via REC précédemment fait par la Direction. Cette nouvelle mission ne s'accompagnera pas de transfert d'emplois.**

En réponse à nos interpellations sur ces nouvelles charges qui vont incomber aux SIE et SIP sans transfert d'emplois, la Direction a répondu (attention accrochez vous !):

Il n'y a pas de transfert d'emplois, car ce sont des transferts de missions mais pas de tâches !

Fin du CTPD à 17H30(Début 9H)